

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
LUNDI 17 DECEMBRE 2025**

DÉLIBÉRATION N°2025-235

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre, à dix-neuf
Présents : 43 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés : 19 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs : 15 Saint-Flour, après convocation légale en date du 11
Votants : 58 décembre 2025, sous la Présidence de Madame Céline
CHARRIAUD.

Présents :

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Jérôme GRAS, M. Axel JOURQUIN, MME Annick MALLET, M. Bernard MAURY, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUNGET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Michel ROUFFIAC, M. Robert ROUSSEL, M. Serge TALAMANDIER, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Absents excusés :

MME Pierrette BEAUREGARD, M. Hervé VIGIER, M. Richard BONAL, M. Claude BONNEFOI, M. Robert BOUDON, MME Yolande CHASSANG, M. Bernard COUDY, M. Gérard DELPY, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Nathalie LESTEVEN, M. Louis NAVECH, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Pierre SEGUIS.

Pouvoirs :

MME Béatrice ANTHONY donne pouvoir à M. Jean-Paul BERTHET
M. Frédéric ASTRUC donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC
M. Gilles BIGOT donne pouvoir à MME Marina BESSE
M. Jean-Marc BOUDOU donne pouvoir à M. Daniel MIRAL
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
M. Gérard COURET donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Annick MALLET
M. Vital GENDRE donne pourvoir à M. Bernard REMISE
M. Gilbert GLANDIERES donne pouvoir à M. René PELISSIER
M. Christian GRENIER donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN
MME Olivia GUEROUULT donne pourvoir à M. Philippe DE LAROCHE
MME Martine GUIBERT donne pouvoir à M. Marc POUNGET
M. Jean-Marie MEZANGE donne pouvoir à M. David VITAL
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le 22 DEC. 2025, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portants réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le 22 DEC. 2025

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : LECTURE PUBLIQUE - DÉSHERBAGE DES COLLECTIONS DES MEDIATHÈQUES COMMUNAUTAIRES

RAPPORTEUR : Madame Bernadette RESCHE

Rappelant le statut communautaire des médiathèques de Neuvéglise-sur-Truyère et de Pierrefort depuis le 1^{er} janvier 2017, statut confirmé par délibération n°2018-259 relative à la reconnaissance de l'intérêt communautaire des compétences de Saint-Flour Communauté ;

Rappelant qu'il convient d'éliminer régulièrement des collections des médiathèques des documents, soit en mauvais état, soit au contenu obsolète, soit jamais empruntés, soit d'exemplaires multiples qui n'ont plus d'usage ;

Précisant que ces opérations sont dites « de désherbage » ;

Vu les délibérations adoptées les 30 mars 2017, 29 mars 2018, 21 mars 2019, 26 février 2020, 10 mars 2021 et 26 janvier 2022 par le Conseil communautaire de Saint-Flour Communauté autorisant les médiathèques communautaires de Neuvéglise-Sur-Truyère et de Pierrefort à procéder aux opérations de désherbage ;

Considérant que cette délibération doit être reconduite dans les mêmes termes à savoir :

- ➔ De retirer des collections, les livres dont l'état physique ou le contenu ne correspondent plus aux exigences de la politique documentaire des médiathèques communautaires ;
 - ➔ Que les livres réformés soient déséquipés et qu'alors, ils pourront être, soit proposés à la vente dans le cadre de l'organisation d'une bourse aux Livres (chaque participant étant libre de choisir le montant qu'il souhaite donner), soit proposés au Conseil Intercommunal Jeune (CIJ) pour alimenter les boîtes à livres, soit cédés gratuitement à des institutions ou à des associations, soit détruits et si possible valorisés comme papier à recycler ;
 - ➔ Que l'élimination des ouvrages soit constatée par un procès-verbal mentionnant le nombre d'ouvrages éliminés et leur destination, auquel sera annexé un état des documents éliminés comportant les mentions d'auteur, de titre et de numéro d'inventaire, cet état pouvant se présenter soit sous forme d'un paquet de fiches, soit sous forme d'une liste. Le procès-verbal ainsi rédigé sera porté à la connaissance des élus communautaires ;
 - ➔ De confier la mise en œuvre de la politique de régulation des collections aux médiathécaires, lesquels signeront les procès-verbaux d'élimination ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

APPROUVE l'autorisation de désherbage des documents des médiathèques communautaires ;

AUTORISE les médiathécaires à savoir :

- **Mme Véronique GRABIA, médiathécaire de Pierrefort,**
 - **Mme Françoise LABORIE, médiathécaire de Neuvéglise-sur-Truyère,**
 - **Mme Nadia Pontarollo, médiathécaire de Pierrefort et Neuvéglise-sur-Truyère,**

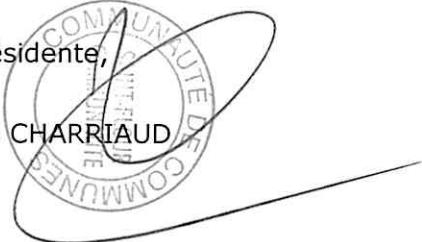
procès-verbaux d'élimination ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de cette opération.

POUR : 58 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

